



Ville de **PINCOURT**

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Pincourt, tenue au lieu ordinaire des séances dudit conseil, **lundi, le 28 juin 2010**, à 19 h 00, selon la loi et à laquelle sont présents:

Monsieur le maire Yvan Cardinal

Madame et messieurs les conseillers Stéphane Boyer, André D'Aragon, John Kinnear, Marie-Andrée G. Laliberté, Jim Miron et Michel Pratte

Sont aussi présents: M^{me} Nicole Drouin, greffière, et M. Michel Perrier, directeur général

ORDRE DU JOUR

CONSTAT DE LA LÉGALITÉ DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

1. Ouverture de la séance extraordinaire
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Période de parole au public
4. Autorisation de présentation du projet mise à niveau de l'usine d'épuration des eaux usées, interventions 1, 3, 4 et 5 ainsi que la station de pompage n° 3
5. Période de questions
6. Levée de la séance extraordinaire.

CERTIFICAT

Je soussignée, NICOLE DROUIN, greffière de la Ville de Pincourt, certifie sous mon serment d'office que l'avis spécial de convocation de cette séance a été dûment livré aux membres du conseil conformément à la loi.

NICOLE DROUIN, GREFFIÈRE

2010-06-209

SUJET: OUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 28 JUIN 2010

PROPOSÉ PAR M. Jim Miron, conseiller
APPUYÉ PAR M. Michel Pratte, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

À 19 h 00, d'ouvrir la séance extraordinaire du 28 juin 2010.



Ville de **PINCOURT**

2010-06-210

SUJET: ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 28 JUIN 2010

PROPOSÉ PAR M. Stéphane Boyer, conseiller
APPUYÉ PAR Mme Marie-Andrée G. Laliberté, conseillère
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 28 juin 2010.

PÉRIODE DE PAROLE AU PUBLIC

Personne ne s'est manifesté à la période de parole au public.

2010-06-211

SUJET: AUTORISATION DE PRÉSENTATION DU PROJET MISE À NIVEAU DE L'USINE D'ÉPURATION DES EAUX USÉES, INTERVENTIONS 1, 3, 4 ET 5 AINSI QUE LA STATION DE POMPAGE N° 3

Considérant la résolution 2010-03-066 mandatant la firme Génivar pour la préparation et le suivi d'une demande de subvention dans le cadre du Programme Infrastructures Québec Municipal (PIQM), il est

PROPOSÉ PAR M. Jim Miron, conseiller
APPUYÉ PAR M. André D'Aragon, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser la présentation du projet de mise à niveau de l'usine d'épuration des eaux usées, interventions 1, 3, 4 et 5 ainsi que la station de pompage n° 3 et d'autoriser la signature de la demande par le directeur général, monsieur Michel Perrier.

Que la Ville de Pincourt confirme son engagement à payer sa part des coûts admissibles et d'exploitation continue du projet de mise à niveau de l'usine d'épuration des eaux usées, interventions 1, 3, 4 et 5 ainsi que la station de pompage n° 3.

PÉRIODE DE QUESTIONS:

Aucune question de l'auditoire.

2010-06-212

SUJET: LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

PROPOSÉ PAR M. Stéphane Boyer, conseiller
APPUYÉ PAR Mme Marie-Andrée G. Laliberté, conseillère
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

À 19 h 03, de lever la séance extraordinaire du 28 juin 2010.

YVAN CARDINAL, MAIRE

NICOLE DROUIN, GREFFIÈRE